

Règlement de la Bourse aux jouets et aux livres

Tous les articles déposés devront être **complets, propres et en bon état**.
Tous les **petits articles** seront présentés dans **un emballage transparent et bien Fermé**.

Les jeux de société **devront être complets et avoir la règle du jeu**.
A réception, les jeux fonctionnant avec des piles devront en être munis, afin d'effectuer un test.

Tous les puzzles devront être apportés reconstitués
(mis en boîte après contrôle).

Les livres de 0 à 5 ans seront vendus par lots, correctement placés dans une poche transparente bien fermée.

Ne seront mis en vente que les vélos pour enfants (jusqu'à 14 ans).

Les peluches ne seront pas acceptées ainsi que la déco, jouets cassés, jouets pas propres, objets de publicité, gadgets, cadres, cassettes audio et vidéo, CD-Rom, DVD, télévisions, ordinateurs adultes, poupées en porcelaine.

Les articles proposés à la vente devront être munis d'une étiquette (Environ 4cm x 6cm).

Afin de ne pas perdre les jeux et livres, il est impératif de bien l'attacher.

Exemple d'étiquette:

Nom de l'article	Tracteur
Prix arrondi à l'euro	3€

Les articles achetés devront être contrôlés avant de passer en caisse.
Aucune réclamation ne sera prise en compte après l'achat.

Tous les articles, ainsi que tout produit de la vente non repris le samedi 24 Octobre à 19h30, resteront acquis par l'association organisatrice et redistribués par ses soins.

Prélèvement de 10% sur tout article vendu pour des Associations qui s'occupent d'enfants malades.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout article ne répondant pas aux critères de présentations et d'hygiène souhaitée.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration des articles mis en vente.

Pour le bon déroulement de la vente, il est préférable d'éviter les poussettes

PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE